

infopreneur^{MAG}

DEVENEZ UN MEILLEUR ENTREPRENEUR

Édition
spéciale

75
ans

Édition
spéciale

75
ans

Sommaire

Édito du Président du conseil d'administration de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain	4
Édito de la directrice générale de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain	5
Événements de l'année	6
Mot de M. Maxime Rodrigue	9
Mot de M. Benoit Dorais	10
Mot de M. Stéphane Boyer	11
Mot de Mme Audrey Murray	13
Mot de M. Michel Beaudoin	14
Historique	16
Faits marquants de l'Association	20
Anciens Présidents	22
Discours de M. Paul Larivière	23
Le saviez-vous?	26
Services	29
Formations	30
Remerciements	31

Édito



Stéphane Demontigny,
Président du conseil
d'administration de l'APCHQ –
région du Montréal métropolitain

Chers membres et partenaires de notre Association,

C'est avec une immense fierté que je m'adresse à vous en cette année marquant le 75^e anniversaire de notre organisation. Depuis sa fondation en 1950, notre Association a parcouru un chemin remarquable, sa longévité est en grande partie due à la confiance que les entrepreneurs ont mise en elle au fil des années, le nombre de membres le confirme! D'une petite poignée d'entrepreneurs visionnaires et déterminés, nous sommes maintenant plus de 6 000 entreprises et gens de l'industrie à faire partie de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain.

En regardant en arrière, nous pouvons être reconnaissants des réalisations de l'Association. Elle a non seulement atteint ses objectifs initiaux, soit de donner une force de représentation aux entrepreneurs en leur permettant de se regrouper et de parler d'une seule voix, mais également en offrant une gamme de services adaptés à leurs besoins professionnels qui ont eux aussi évolués avec les années. L'APCHQ – région du Montréal métropolitain a également su s'adapter et évoluer à travers tous les changements dont l'industrie a fait l'objet; lois et réglementations, demandes de plus en plus exigeantes des divers paliers de gouvernements et j'en passe.

Ce qui a fait la force de l'Association c'est le rôle crucial qu'ont joué les membres, passés et présents, dans cette belle organisation. Comme

Président du conseil d'administration de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain, comme administrateur, en s'impliquant sur des comités, tous ont apporté leur passion, leur expertise et leur dévouement. Je suis fier de faire partie de ces hommes et ces femmes en étant le 51^e Président à siéger au sein du conseil d'administration de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain.

Aujourd'hui, alors que nous célébrons cet anniversaire mémorable, nous devons également tourner notre regard vers l'avenir. Les défis qui attendent l'Association sont nombreux mais je suis convaincu que, forte de l'héritage de ses fondateurs, de son esprit d'innovation ainsi que de tous les membres qui lui insufflent l'énergie de poursuivre sa mission, elle saura les relever avec succès.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont contribué à son succès au fil des ans, les directeurs généraux qui se sont succédés, les membres du personnel permanent qui les ont accompagnés, les partenaires qui ont participé aux succès de ses activités et vous, les membres. Votre soutien indéfectible et votre engagement sont la clé de la longévité et de l'impact durable que l'APCHQ – région du Montréal métropolitain a dans l'industrie de la construction et de la rénovation. Ensemble, continuons à bâtir un avenir brillant pour notre Association.

Merci à tous et joyeux 75^e anniversaire!

Édito



Linda Marchand,
Directrice générale
de l'APCHQ – région du
Montréal métropolitain

Une organisation qui souligne 75 ans d'existence, dans un monde où tout va vite et est en perpétuel changement comme aujourd'hui c'est tout un exploit! Nous pouvons tous et toutes être fiers d'avoir, chacun à notre façon, contribué à ce long parcours.

L'Association a grandi et évolué grâce à l'engagement et au dévouement de ses membres. Elle a offert aux permanents qui l'ont accompagnée au fil des décennies la possibilité de soutenir leurs efforts, de représenter leurs intérêts, d'être leur voix et leurs yeux, tout en mettant à leur disposition les outils essentiels à leur parcours professionnel. Elle leur a également permis de les informer, de défendre leurs enjeux lorsque nécessaire et de leur proposer une panoplie de formations actualisées et en constante évolution. Chaque réalisation que nous avons accomplie est le résultat d'un travail inspiré par votre passion pour votre industrie. L'implication des membres dans les destinées de l'Association, demeure l'atout majeur pour une organisation créée par et pour les entrepreneurs.

Je suis convaincue que, grâce à notre esprit d'équipe, notre passion et notre dévouement, l'équipe de permanents actuelle continuera à faire prospérer et à écrire de nouvelles pages de cette belle histoire. Ensemble, nous pouvons faire de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain, un exemple de réussite et d'excellence pour toute l'industrie de la construction et de la rénovation.

En regardant vers l'avenir, toute l'équipe avec l'apport du conseil d'administration, est déterminée à continuer sur cette voie de croissance et d'innovation. C'est avec un plan stratégique ambitieux pour les prochaines années, qui vise à renforcer notre impact et à répondre aux besoins collectifs des membres, que nous allons y arriver. Nous voulons que chaque membre de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain soit fier de faire partie de cette grande famille.

Je tiens également à souligner le travail de tous ceux qui ont contribué à la pérennité de l'Association en accompagnant les membres au quotidien, du premier directeur général, appelé à l'époque secrétaire administratif, et à tous ceux qui ont suivi ainsi qu'aux employés d'hier et d'aujourd'hui. Ce soutien indéfectible a été essentiel pour permettre à l'Association d'atteindre ce jalon historique.

Ensemble, nous continuerons à écrire l'histoire de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain, en restant fidèles aux valeurs des fondateurs et en s'adaptant aux défis de demain. Merci de votre confiance et de votre engagement continu.

Soyez fier de votre Association, elle vous appartient!

Événements de l'année 2025



JANVIER

29

Rendez-vous des Experts :
au Plaza Rive-Sud à La Prairie



FÉVRIER

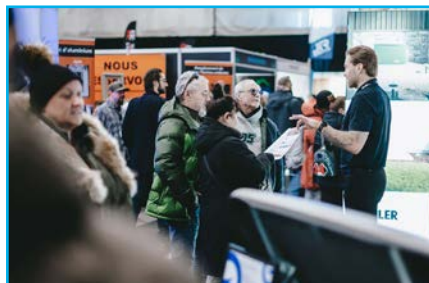
5

Rendez-vous des Experts :
au Château Royal à Laval



20 au 23

**Salon District Habitat
à Terrebonne :**
au Centre Expo à Terrebonne



AOÛT

21

Tournoi de golf :
au Country-Club Montréal
à Saint-Lambert





SEPTEMBRE



6

Tailgate + Match des Allouettes de Montréal VS Tiger-Cats de Hamilton :

Au Stade Percival-Molson à Montréal

18

Tournoi de golf :
au Blainvillier à Blainville



NOVEMBRE



14

Assemblée générale annuelle :
au Club de golf métropolitain à Anjou

14

Soirée de célébration des 75 ans de l'Association (après l'AGA) :
au Club de golf métropolitain à Anjou



Crochetière Pétrin et l'APCHQ – région du Montréal métropolitain : une collaboration de confiance depuis plus de 45 ans

Crochetière — Pétrin.

Carrément

Quels que soient vos besoins, faites appel à notre équipe de professionnels qualifiés pour être judicieusement conseillé et accompagné dans la gestion complète de vos projets ainsi que de vos dossiers juridiques et d'affaires.

Avocats en droit de la construction et de l'immobilier

cpavocats.ca
514 354-3645

Expertises :



Litige et règlement de différends



Droit des affaires



Droit de la construction et de l'immobilier



Médiation civile et commerciale

Depuis sa création, Crochetière Pétrin, cabinet d'avocats spécialisé en droit de la construction et de l'immobilier, collabore avec l'APCHQ – région du Montréal métropolitain pour soutenir et défendre les entrepreneurs en construction et en immobilier. Cette relation de confiance, bâtie dès les premiers jours, repose sur des valeurs communes : expertise, qualité et engagement envers l'excellence. Ensemble, nous avons forgé une relation de partenariat solide visant à offrir un soutien juridique spécialisé, adapté aux défis du secteur.

Au fil des années, cette collaboration s'est approfondie, avec pour objectif commun de protéger les intérêts des entrepreneurs, tout en leur fournissant des solutions juridiques sur mesure, notamment en matière de litiges et

règlement de différends, de droit de la construction et de l'immobilier, de médiation civile et commerciale, ainsi que de droit des affaires. Notre équipe met à disposition ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de chaque membre de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain, en offrant un accompagnement complet et personnalisé.

Grâce à ce partenariat, nous avons l'occasion de mettre en lumière les réalisations exceptionnelles de l'industrie, notamment à travers les prestigieux Prix Domus. Cet événement phare de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain célèbre l'innovation et l'audace des entrepreneurs et nous permet de rendre hommage à ceux qui, par leur vision et leur excellence, façonnent l'avenir du secteur. En tant

que partenaire de cet événement, nous avons le privilège de contribuer à la mise en valeur de projets qui repoussent les limites de la créativité et de l'ambition dans le domaine. C'est une occasion pour nous de célébrer l'industrie, tout en contribuant à son essor et à son dynamisme.

Après plus de 45 ans de collaboration, notre mission reste inchangée : accompagner les entrepreneurs avec professionnalisme et passion, afin de leur fournir des conseils juridiques adaptés à leur réalité et de les soutenir dans leurs projets. Nous sommes fiers de cette relation durable et de la confiance mutuelle qui nous unit et nous sommes impatients de continuer à bâtir ensemble un avenir solide pour l'industrie de la construction et de l'immobilier.

« Un interlocuteur incontournable »



L'APCHQ – région du Montréal métropolitain : au diapason de ses membres depuis 75 ans.

Il me fait grand plaisir de souligner l'excellence de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain, qui célèbre son 75^e anniversaire cette année.

Depuis 1950, l'Association travaille sans relâche afin d'appuyer et d'accompagner ses membres, en offrant une expertise et des services inégalés et adaptés à leurs besoins. À elle seule, elle incarne parfaitement les valeurs qui animent le réseau de l'APCHQ : professionnalisme, engagement, innovation, collaboration, confiance et bienveillance.

Aujourd'hui, ce sont plus de 6 200 entrepreneur-e-s du secteur de la construction et de la rénovation résidentielle et commerciale dans la région métropolitaine de Montréal qui bénéficient du soutien de leur

Association, par le biais de spécialistes répartis dans trois bureaux de services (Anjou, Brossard et Mirabel). C'est grâce à leur confiance que l'APCHQ – région du Montréal métropolitain est aujourd'hui, plus que jamais, un interlocuteur incontournable de l'industrie à l'échelle régionale.

Bravo au Président du conseil d'administration, monsieur Stéphane Demontigny, à la directrice générale, madame Linda Marchand et à tous les membres du conseil d'administration et de la permanence pour leur dynamisme et leur travail exceptionnel au quotidien pour soutenir les entrepreneur-e-s de la région.

Joyeux 75^e!

Maxime Rodrigue
Président-directeur général
APCHQ

« Votre engagement et votre dévouement sont des piliers sur lesquels repose la vitalité du secteur »



Alors que nous célébrons l'anniversaire de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec – région du Montréal métropolitain, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers votre organisation qui, depuis 75 ans, joue un rôle crucial en soutenant les entreprises de la construction résidentielle et de la rénovation, ainsi que les professionnelles et professionnels de l'industrie. C'est un secteur en constante évolution, où l'innovation et la technologie jouent un rôle clé dans la transformation des pratiques et des processus.

Pour la Ville de Montréal, l'habitation constitue une priorité essentielle, ce qui nous amène à apprécier tout le travail accompli dans notre métropole par l'APCHQ – région du Montréal métropolitain et par vous, les quelques 6 200 membres. Votre engagement et votre dévouement sont des piliers sur lesquels repose la vitalité du secteur de l'habitation. C'est ce que j'ai constaté en participant à des assemblées générales et à des congrès et en remettant des Prix Domus au fil des années.

Avec un partenaire dans l'industrie comme l'APCHQ – région du Montréal métropolitain, nous avons l'opportunité de mettre en œuvre des stratégies innovantes pour accélérer et simplifier le développement immobilier, bâtir des ponts entre les différents acteurs du milieu et construire un avenir où chaque Montréalais et Montréalaise pourra bénéficier d'un logement de qualité et abordable.

En mettant en commun nos expertises, nous pouvons transformer nos ambitions en réalité concrète. Merci à l'APCHQ – région du Montréal métropolitain pour votre leadership et l'engagement indéfectible de vos membres. Ensemble, continuons à bâtir une Ville de Montréal où l'on se sort durablement de cette crise, une Ville de Montréal abordable où toutes et tous ont leur place.

Bon 75^e anniversaire!

Benoit Dorais
Maire de l'arrondissement du
Sud-Ouest de la Ville de Montréal

« Un pilier de l'industrie depuis 75 ans »



Stéphane Boyer
Maire de Laval

L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) – région du Montréal métropolitain est une force motrice qui contribue à façonner le paysage de nos communautés et à soutenir les entrepreneurs dans leur quête d'excellence.

Depuis sa fondation, l'APCHQ – région du Montréal métropolitain s'est imposée comme un partenaire incontournable pour les professionnels du secteur. Grâce à son accompagnement et à son leadership, elle a permis à ses membres de relever les défis d'une industrie en constante évolution et a joué un rôle clé dans le développement de villes comme Laval.

En cette période où le manque criant de logements pousse à multiplier les mises en chantier, l'Association se démarque par son engagement à accompagner ses membres et à favoriser des pratiques exemplaires.

Par ses initiatives et son soutien, elle participe activement à la construction de nos quartiers et au dynamisme de notre collectivité.

Au nom des citoyens et des citoyennes de Laval, je tiens à remercier l'APCHQ – région du Montréal métropolitain pour ses nombreuses réalisations au fil des décennies. Que cet anniversaire marque le début d'une nouvelle ère de succès et de croissance pour votre Association et pour tous ceux et celles qui bénéficient de votre engagement.

Félicitations pour cette étape importante!

Optez pour l'assurance qui a votre entreprise à cœur

Obtenir une soumission
1 866 282-6824

 **Desjardins**
Assurances
Entreprises

 **Desjardins**
Assurances

Nous sommes ravis de célébrer avec vous le 75^e anniversaire de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain. Cet événement marque une étape importante dans l'histoire de votre Association, mais aussi dans le partenariat de longue date que nous entretenons ensemble.

Nous avons le privilège de collaborer depuis de nombreuses années. Ensemble, nous avons connu des succès, surmonté des défis et innové. L'engagement de votre Association en matière d'excellence et le dévouement qui vous est offert à l'égard de la prestation de services de qualité sont une source d'inspiration pour nous tous.

En cette occasion spéciale, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'APCHQ – région du Montréal métropolitain pour leur confiance et leur collaboration. C'est avec grand plaisir que nous continuerons à travailler ensemble et à renforcer notre partenariat dans les années à venir.

Félicitations pour ces 75 années de succès!

« Son excellence, son efficacité et sa grande rigueur »



Audrey Murray
Présidente-directrice générale
Commission de la construction
du Québec

Je suis heureuse d'unir ma voix à tous les partenaires de l'industrie de la construction afin de souligner l'apport important de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec – région du Montréal métropolitain depuis les 75 dernières années.

Cette longévité témoigne d'une constance notable : le leadership engagé des dirigeants de l'organisme et le professionnalisme de ses 6 200 membres qui ont permis à l'industrie de la construction résidentielle et de la rénovation, d'être reconnue pour son excellence, son efficacité et sa grande rigueur.

Au fil des années, la région du Montréal métropolitain, bastion fort du regroupement, a pris part activement aux grands changements qui ont jalonné l'industrie; la loi R20, la garantie, et toutes les grandes réformes. À la Commission de la construction du Québec, l'efficacité, la créativité et l'ouverture ont toujours ponctué nos interactions.

Cette collaboration et cette volonté d'agir font de vous des alliés importants. C'est pourquoi la CCQ sera au rendez-vous en vue de développer une main-d'œuvre compétente et en nombre suffisant; d'assurer une concurrence loyale tout en misant sur une expérience client améliorée.

À l'aube de vos 75 prochaines années, intensifions notre collaboration et travaillons ensemble à livrer l'ambitieux carnet de commandes pour dénouer la crise de l'habitation, mener la transition énergétique et mettre à niveau les infrastructures collectives afin d'agir fièrement et collectivement dans l'intérêt économique et social du Québec.

Heureuses célébrations à vous,

Audrey Murray

« Améliorer nos façons de faire et nos actions »



Michel Beaudoin
Président-directeur général
Régie du bâtiment du Québec

C'est avec beaucoup de plaisir que je me joins à l'équipe de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain pour souligner son 75^e anniversaire.

L'industrie de la construction est, sans aucun doute, l'un des moteurs économiques importants du Québec. Il s'agit d'un secteur stratégique qui doit relever des défis de taille. Par la participation de ses 6 200 membres au cours de toutes ces années, l'APCHQ – région du Montréal métropolitain a assurément contribué aux grands changements qui ont marqué cette industrie.

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) est fière d'avoir pris part à ces transformations. Nos responsabilités se sont accrues et ce, toujours dans un souci d'améliorer la qualité de nos constructions, d'assurer une plus grande protection du public et de veiller au maintien des connaissances des entrepreneurs relativement à l'évolution des codes et des normes. Chaque jour, nous déployons beaucoup d'efforts pour cerner des occasions d'améliorer nos façons de faire et nos actions afin d'être plus performants dans la réalisation de notre mission.

Par l'entremise des différents travaux que nous avons entrepris, nous souhaitons intensifier nos activités d'inspection et d'enquête, entre autres en révisant notre modèle d'inspection. Ces démarches se feront dans un contexte d'harmonisation des codes de construction, tant entre les provinces et les territoires que dans les municipalités québécoises. De plus, la RBQ poursuit ses actions visant à mieux protéger les consommateurs et consommatrices, notamment les nouveaux propriétaires, avec la nouvelle certification en inspection de bâtiments d'habitation.

La réalisation de notre mission repose sur la compétence et le professionnalisme de notre personnel ainsi que sur la collaboration établie avec nos partenaires. Nous sommes fiers de compter l'APCHQ – région du Montréal métropolitain parmi eux.

Joyeux 75^e anniversaire et longue vie à votre Association!

Problème de fidélisation du personnel et de recrutement?

Offrez le programme MRa!
Complet et flexible

1. Récompensez les personnes clés.
2. Choisissez les employés à assurer.
3. Sélectionnez la cotisation à payer pour chacun d'eux.
4. Et l'employé fait son choix en fonction de ses besoins.

cabinetmra.com
info@cabinetmra.com

1 800 363-5956
514 329-3333



MRa

Cabinet en assurance
de personnes

MRa tient à féliciter chaleureusement l'APCHQ – région du Montréal métropolitain pour leur 75^e anniversaire.

Nous renouvelons sans hésitation notre engagement à poursuivre cette précieuse collaboration dans les années à venir.



HISTORIQUE

1950 à 2025, 75 ans aux services de ses membres

C'est le 8 mars 1950 que trois entrepreneurs de la région de Montréal, messieurs Charles Forest, Paul P. Larivière et Charles-Guy Paré fondaient une Association dont le but était de protéger les entrepreneurs contre les inspecteurs fédéraux. Il était évident que la loi du plus grand nombre leur donnerait plus de poids lorsque viendrait le temps de défendre leurs droits et leurs intérêts auprès des instances gouvernementales.

À cette époque, cette Association portait le nom de ACH (Association des constructeurs d'habitation du Québec – district de Montréal). Charles Forest fut le tout premier Président du conseil d'administration de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain en 1950.

Les premiers pas de l'Association n'ont pas été faciles parce que la majorité des constructeurs n'y croyaient tout simplement pas. Charles Forest et Paul Larivière ont même défrayé la cotisation (10 \$) de certains constructeurs pour qu'ils deviennent membres de l'ACH. Le premier directeur général de l'ACH, M. Roland Charrette, ne touchait aucun salaire : les cotisations recueillies servaient alors uniquement à assurer le fonctionnement administratif de l'Association.

Des débuts difficiles

La première année, environ 25 membres furent recrutés de peine et de misère. Les assemblées mensuelles, qui attiraient de trois à dix personnes, se tenaient dans le sous-sol de la maison de Charles Forest à Ville Mont-Royal, qui servait également de siège social.

De 1951 à 1955, sous la présidence de M. Charles-Guy Paré, une centaine de membres se réunissaient une fois par mois dans les restaurants Chez Dagwood ou Ruby-Foo's, à Montréal.

À cette époque, six entrepreneurs ont accepté d'endosser un billet à la Banque Royale pour pouvoir emprunter 2 000 \$ et permettre à l'ACH de fonctionner.

C'est pour se renflouer que l'Association décide alors d'organiser des activités sociales, telles des parties d'huîtres, des jeux de casino et des tournois de golf. M. Paul Larivière dut payer de sa poche la première coupe de golf, mais ces activités rapportèrent plus de 5 000 \$ et le prêt fut remboursé en moins de six mois.

Persévérer et rassembler

En 1955, M. Paul Larivière accepte la présidence de l'ACH, celle-ci devient alors, le 20 septembre 1956, l'*Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal*.

C'est également à cette époque, afin d'augmenter le membership, que l'Association décide d'ouvrir ses portes aux gens autres que les entrepreneurs gravitant dans l'industrie de la construction, tels les sous-traitants, les fournisseurs et les professionnels.

À la fin de 1956, l'Association possédait 25 000 \$ en banque et quelques 250 membres.

De 1956 à 1961, l'ACH du district de Montréal a connu des jours si sombres qu'une entente par concordat fut nécessaire pour épargner l'Association d'une faillite.

Unir ses forces

En 1961, l'ACH du district de Montréal rejoint un réseau d'Associations regroupées sous l'appellation Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.

En février 1970, l'ACH du district de Montréal adopte une nouvelle appellation, soit, l'Association des constructeurs d'habitations du Montréal métropolitain, avant de finalement devenir, en 1981, l'APCHQ – région du Montréal métropolitain.

Association provinciale
des constructeurs
d'habitations
du Québec inc.



APCHQ

Premier logo.



Un trophée qui transcende le temps

L'APCHQ – région du Montréal métropolitain s'est transformée durant les années 80. C'est dans les premières années de cette décennie qu'Expo-Habitat Montréal voit le jour. C'est pour clore la dernière journée de ce salon que M. Richard Gianchetti, Président du conseil d'administration de l'époque avec la collaboration du directeur général met sur pieds le prestigieux concours Domus en janvier 1984. Encore aujourd'hui, le Domus est l'outil par excellence dans la promotion du professionnalisme des entrepreneurs de la grande région métropolitaine.

Au début des années 90, l'Association montréalaise a solidifié sa situation financière grâce à une augmentation substantielle du nombre de membres et aux revenus de l'Expo-Habitat. C'est d'ailleurs à l'été 1990, que l'APCHQ – région du Montréal métropolitain a acquis son actuel siège social au 5800, boulevard Louis-H.-Lafontaine à Anjou. Bâtiment qui fera l'objet de travaux

d'aménagement majeurs en 2025 afin de moderniser ses installations.

La récession du milieu de la décennie a eu de fâcheuses conséquences sur le nombre de membres. Cette décroissance a connu son point culminant en 1996 alors que l'Association ne comptait uniquement que 1 586 membres. La mise en place du plan de garantie des maisons neuves obligatoire initié par l'APCHQ inc. a donné un souffle nouveau à l'Association en incitant les entrepreneurs à adhérer à une régionale du réseau. Montréal Métro en a grandement bénéficié. C'est également au début des années 1990 que l'Association met en place un programme de formation et de perfectionnement. À cette époque, on propose même des cours de Wordperfect et d'internet! C'était le début de l'ère du Web!

Une Association près de ses membres

Les années 2000 ont débuté lentement mais depuis le milieu de la décennie la croissance du membership s'est accentuée. En juin 2008, l'impressionnante barrière des 3 000 membres a été franchie. L'adoption, par la RBQ, du règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-propriétaires incite les entrepreneurs vers l'Association afin d'être bien accompagnés dans les nouvelles façons de faire pour obtenir une licence. Désireuse de se rapprocher de ses membres, l'APCHQ – région du Montréal métropolitain ouvre, en 2008, un point de service sur la Rive-Nord de Montréal et en 2011 sur la Rive-Sud.

Dans ses installations sont désormais incluses des salles de formation. L'APCHQ – région du Montréal métropolitain offre, à partir de 2009, le parcours de formation pour l'obtention d'une licence produite par l'APCHQ inc. Cette formation complète et dispensée par des formateurs chevronnés est encore aujourd'hui très prisée par les futurs entrepreneurs qui peuvent choisir le bureau près de chez eux pour suivre leur formation en classe.

Nouveaux projets et grands défis

En 2018, le conseil d'administration prend la décision de relancer un salon d'habitation. Expo-Habitat, après avoir été vendu à l'APCHQ inc., puis à une firme privée, a été repensé et présenté aux consommateurs. L'idée était d'offrir à la population un « vrai » salon d'habitation, sans produits dérivés, un salon présentant des entreprises d'ici offrant des produits et services répondant aux désirs de construction et de rénovation. Afin de se distinguer d'un autre salon ayant un nom

s'apparentant à Expo-Habitat, c'est sous l'appellation de District Habitat que le projet prend forme. Une étude de marché incite l'APCHQ – région du Montréal métropolitain à tenir cet événement en dehors du centre de Montréal et d'aller là où la clientèle a un maximum de projets : les rives de Montréal! On tiendra alors deux salons plutôt qu'un! Un à Brossard à l'automne et l'autre à Terrebonne au printemps. Le projet se met en branle et...

Une Association qui ne vous laisse pas tomber

En mars 2020, la Covid-19 s'invite dans nos vies personnelles et professionnelles. L'APCHQ – région du Montréal métropolitain, fidèle à son mandat d'être présente pour ses membres décide de faire un blitz d'appels et communique avec tous ses membres pour s'assurer que les consignes sanitaires au travail étaient connues et appliquées. Cette tournée d'appels des membres a permis à l'Association de maintenir le lien de confiance.

Durant cette période, comme bien des entreprises, tous les projets sont mis sur la glace. Annulation du tournoi de golf, du gala Domus et de la toute première édition des salons District Habitat. Les projets sont reportés de mois en mois et même certains ont lieu en mode virtuel comme l'Assemblée générale annuelle ou encore la remise des trophées Domus. De nouvelles façons de se réunir sont mises en place. Les termes « TEAMS » et « ZOOM » font désormais partie du vocabulaire courant.

Des projets en croissance

Aujourd'hui, l'Association a pu reprendre ses activités. Les salons ont maintenant connu leurs 2^e et 3^e édition et leur notoriété grandit petit à petit. L'édition de Brossard ayant eu lieu en novembre 2024 et celle de Terrebonne en février 2025. De plus, elle compte dans ses rangs plus de 6 200 membres, elle est donc plus représentative de son industrie que jamais.

L'APCHQ – région du Montréal métropolitain salue les hommes et les femmes qui au fil des 75 dernières années ont contribué à son essor.

Sans la vision de ses fondateurs et sans la confiance en l'organisation de ceux qui ont poursuivi cette mission, l'Association ne pourrait être ce qu'elle est aujourd'hui; un signe de probité et de professionnalisme pour les entrepreneurs et renovateurs qui la compose.

Transportée par le dynamisme de ses membres, l'Association régionale, son conseil d'administration et l'équipe en place mettront tout en œuvre pour poursuivre la mission première qu'elle s'est donnée; **la promotion du professionnalisme de ses membres et la défense de leurs intérêts.**

Faits marquants de l'Association

Création de l'Association par un petit groupe d'entrepreneurs. La maxime « l'union fait la force » prend tout son sens! L'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal voit le jour.

1961

L'Association, avec d'autres organisations semblables au Québec décident de s'unir et créent une entité commune, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.

1981

L'Association change son nom et est désormais connu sous l'appellation de : Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec – région du Montréal métropolitain.



1955

Afin de donner encore plus de poids à cette organisation, les membres fondateurs décident de donner accès à l'Association aux sous-traitants et autres parties prenantes de l'industrie.

Expo-Habitat Montréal est créé et les Prix Domus sont décernés pour la première fois.

1990

L'Association fait l'acquisition de son siège social au 5800, boul. Louis-H.-Lafontaine à Anjou.

2013 - Changement de nom : l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec - région du Montréal métropolitain devient l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec - région du Montréal métropolitain.

2018

Création de nouveaux salons d'habitation s'adressant aux consommateurs - District Habitat.

2020

Arrivée de la pandémie; tous les projets sont mis sur la glace, pour la première fois le tournoi de golf est annulé et le Domus fait sa remise de prix en virtuel!

2013



2008

Ouverture d'un bureau de services sur la Rive-Nord de Montréal.

2011

Ouverture d'un bureau de services sur la Rive-Sud de Montréal.

Première fois dans son histoire que l'APCHQ - région du Montréal métropolitain nomme une femme à la présidence de son conseil d'administration.

2024

Le cap des 6 000 membres est franchi.

Présidents

Des hommes et des femmes inspirant-e-s
pour notre industrie



1950-1951
Charles Forest



Charles Guy
Paré
1951-1955

Paul
Larivière
1955-1956



Michel
Langelier
1957-1958

Jean-Yves
Gélinas
1961-1963



Albert
Gagnon
1964-1965

Jacques
Denault
1965-1966



Adrien
Létourneau
1966-1967

Jacques
Meunier
1968-1969



Normand
Désourdy
1969-1970

Maurice
Denommée
1970-1971



Bernard
Denault
1971-1972

Régent
Loranger
1972-1973



Fernand
Alain
1973-1974

Gérard
Gazaille
1974-1975

Des paroles qui font encore écho aujourd'hui!



Extrait du discours du Président du conseil d'administration sortant, monsieur Paul Larivière, lors de l'assemblée générale annuelle du 18 avril 1956.

(...) par l'Association, nous pouvons défendre nos intérêts communs. Nous pouvons mettre à la portée de nos membres une foule de renseignements précieux. Nous pouvons prendre ensemble des mesures qui bénéficient à tous. Nous pouvons élever la voix lorsque le sort de la construction est en jeu. Nous pouvons améliorer le rendement de notre profession dans le domaine technique, dans le domaine économique et social. Nous pouvons parer aux dangers qui nous menacent et contrecarrer des décisions qui seraient préjudiciables à tous. (...)

Si nous ne parlons pas nous-mêmes, d'autres prétendront le faire à notre place et ce sera dans leur intérêt plus que dans le nôtre.

Ce sont pour des principes de ce genre que l'Association des constructeurs d'habitations du Québec a été fondée et je puis affirmer que ce qu'elle a accompli offre une démonstration concrète de la nécessité pour nous de l'union.

Je suis honorée d'avoir siégé à la présidence du conseil d'administration de l'APCHQ – MM et par le fait même, saisie l'occasion de m'impliquer au sein d'une organisation qui représente et soutient les entreprises de l'industrie de la construction résidentielle et de la rénovation au Québec. J'espère que mon passage au CA aura inspiré d'autres femmes à accéder à des fonctions exécutives. De telles opportunités permettent non seulement d'évoluer sur le plan personnel et professionnel, mais également de se créer un réseau de contacts importants et de tisser des amitiés serrées.

Virginie Côté, première femme Présidente du conseil d'administration de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain et Présidente de Maisons usinées Côté

L'infopreneur - Édition spéciale - 75 ans





Roger
Bédard

1975-1976

Robert
Gibelleau

1976-1977



Marcel
Loranger

1977-1978

Adrien
Létourneau

1978-1979



Claude
Piette

1979-1980

Jean-B.
Loignon

1980-1981



Édouard
Deslauriers

1981-1982

Maurice
Bolduc

1982-1983



Richard
Gianchetti

1983-1984

André P.
Charbonneau

1984-1985



Serge Boucher

1985-1986

Claude
Bouchard

1986-1987



Fernand
Quévillon

1987-1988

Ghislain
Bélisle

1988-1989

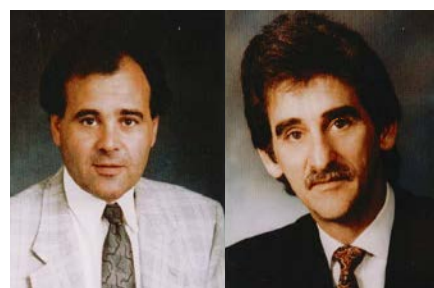


Richard
LaSalle

1989-1990

Alain
Bolduc

1990-1991

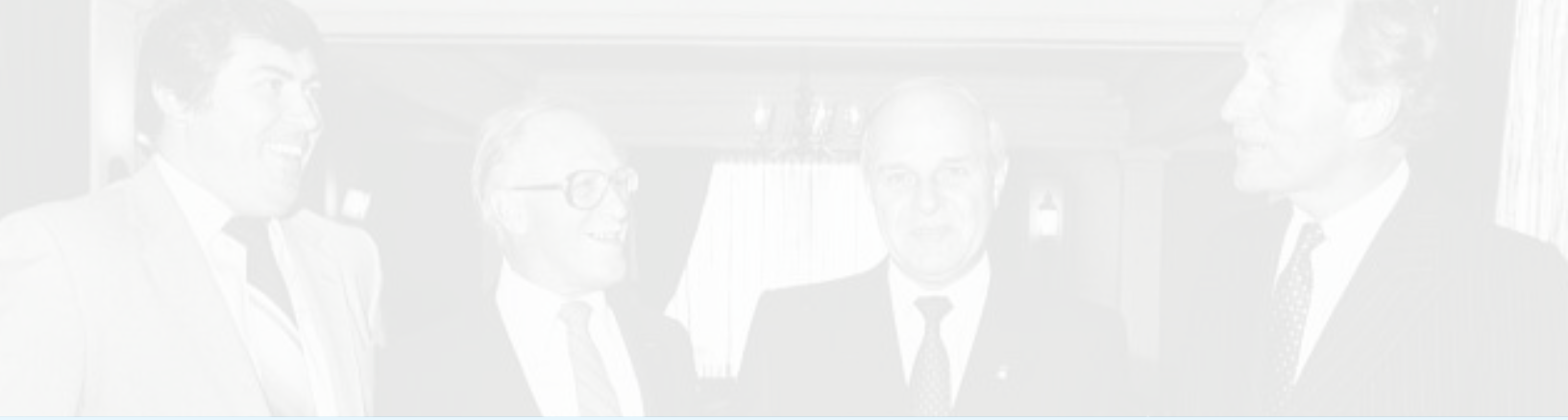


Manuel
Folla

1991-1992

Bernard
Bergeron

1992-1993



Normand
Dupéré
1993-1994

Richard
Leclair
1994-1995



Claude
Gazaille
1995-1996

André Marc
Charbonneau
1996-1997



Jean-Marc
Taillefer
1997-1998

Jacques
Lebel
1998-2000



Guy
Thériage
2001-2003

Michel
Cholette
2003-2005



Jean
Houde
2005-2007

Ivan
Roger
2007-2009



Jean-François
Voyer
2009-2011

Daniel
Lamer
2011-2013



Mario
Dargis
2013-2015

Sam
Scallia
2015-2017



Philippe
Marsan
2017-2019

Virginie
Côté
2019-2021



Jean-Sébastien
Tremblay
2021-2023

Stéphane
Demontigny
2023-2025

Le saviez-vous?



À ses débuts, le conseil d'administration se nommait le bureau des directeurs et tous les membres fondateurs en faisaient partie.



Les rencontres du bureau des directeurs se tenaient au célèbre Ruby Foo's, lieu sélect **dans les années 50 et 60.**

Le premier siège social « officiel » après avoir été dans le sous-sol des fondateurs était situé à la Place Bonaventure.

Le 2^e siège social était situé dans une ancienne résidence, transformée en bureau pour l'occasion, située au 6490, boul. Gouin ouest. Il semblerait qu'à cette époque, le directeur général préparait, dans la cuisine bien aménagée, une bonne soupe aux légumes pour tout le personnel. Le bureau sentait donc comme à la maison!



Au **début des années 90**, l'APCHQ – région du Montréal métropolitain fait l'acquisition de l'ancien siège social de la Fédération rendu trop petit pour leurs besoins. Toute l'équipe de notre régionale déménage donc au 5800, boul. Louis-H.-Lafontaine!



C'est le **27 octobre 1962** que l'Association s'associe au Regroupement des associations de la province. La « Provinciale » regroupe à ce moment les associations de l'Estrie, de Québec, de l'Outaouais de Montréal et du Lac St-Jean.

Dans les premières années de sa fondation, l'Association avait des liens réguliers avec la Canadian Homes Builders Association, appelée par les membres « La Nationale » et avec plusieurs associations de constructeurs du nord des États-Unis. Pour faciliter les échanges en langue anglaise, l'Association avait donc anglicisé son nom pour : Association des Constructeurs d'Habitations du District de Montréal / Montreal District Homes Builders Association.

C'est dans les locaux de l'Association que la « Provinciale » loge à ses débuts.



TOITURE
Résidentielle
& commerciale

**FINITION
INTÉRIEURE**

**SYSTÈME
INTÉRIEUR**

**MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION**



Laval ▪ Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Augustin-de-Desmaures ▪ **Terrebonne**

LEFEBVRE
& **BENOIT**
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Siège social

4500, rue Bernard-Lefebvre
Laval (Québec) H7C 0A5

514-381-7456

418-908-2050

1 800 669-5573



lefebvrebenoit.com

Le saviez-vous?



Dans les années 50 et 60, c'est la SCHL qui inspecte les nouvelles constructions. C'est également elle qui accorde les prêts hypothécaires et qui verse le paiement aux constructeurs suite à l'inspection.

1^{er} mai 1956 les membres de l'association des constructeurs d'habitations du Québec prennent la décision de changer le nom de l'Association pour celui de l'Association des constructeurs d'habitation du District de Montréal/Montreal District Home Builder's Association. Ce changement sera effectif le 20 septembre 1956.

En **1966**, lors du Congrès Provincial, l'Association de Montréal demande que des représentations soient faites afin de faire passer de 25 à 30 ans le remboursement hypothécaire. Comme quoi cette demande ne date pas d'hier!



L'Association forme un comité en **1967** qui s'occuperait de recevoir les constructeurs étrangers en visite à Montréal dans le cadre de l'Exposition Universelle et désirant visiter les chantiers de construction de la grande région de Montréal.

Le **13 février 1968** la décision est prise de former un comité des anciens Présidents. Ce comité existe encore aujourd'hui.

C'est le **18 décembre 1969** que l'Association des constructeurs d'habitation du District de Montréal, par le biais du Bill 290 – loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction, devenait une des parties patronales dans les négociations patronales-syndicales! Par la suite, c'est la « Provinciale » qui a pris le relais.

Toujours en **1969**, l'Association a été appelée à faire des représentations et à siéger sur des comités consultatifs concernant le Bill 49, officiellement connu sous le nom de Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'œuvre.

En **1969**, la « Provinciale » s'installe dans les bureaux de l'Association à la place Bonaventure. C'est le vice-président exécutif de l'Association qui s'occupe de la gestion en plus de celle de l'Association de Montréal.



Pendant de nombreuses années, tous les entrepreneurs qui souhaitaient adhérer à l'Association devaient soumettre leur demande auprès du conseil d'administration qui acceptait ou rejetait leur demande. Chacune des demandes devait être proposée et secondée par 2 entrepreneurs membres du conseil d'administration.

Services aux membres



Service d'accompagnement

Vous bénéficiez d'un accompagnement complet pour vos demandes telles que la modification de licences, l'ajout de répondeurs et les démarches d'accréditation GCR. À votre écoute, nous répondons également à toutes vos questions liées à votre parcours professionnel.



Service juridique

Ce service offre des conseils juridiques adaptés à la réalité de l'industrie, couvrant notamment le droit de la construction, les contrats de travail, de la SST et le droit pénal. Il assure aussi un soutien constant en effectuant, entre autres, des représentations auprès des trois ordres gouvernementaux. Il joue un véritable rôle de service-conseil et vous accompagne au quotidien.



Service relations du travail

Ce service défend les intérêts des employeurs du secteur résidentiel, tant individuellement que collectivement. Il assure aussi une représentation efficace des entrepreneurs en matière de formation des travailleurs.



Service technique

Le Service technique met à votre disposition une équipe chevronnée pour répondre à vos questions techniques et vous conseiller en matière de construction, réglementation et matériaux. Vous avez accès à des consultations gratuites (téléphoniques, en visioconférence ou en personne) sur divers sujets comme les normes, les techniques de construction, les plans et la résolution de problématiques. Toute une série de services est également disponible à la carte pour répondre à des questionnements plus pointus.



GCR et Garanties des immeubles résidentiels

Vous profitez d'un accompagnement pour les différents plans de garantie liés à la construction résidentielle. Cela inclut les garanties GCR et des immeubles résidentiels (GIR).



Service formation

Avec plus de 100 formations, accédez à l'une des offres les plus diversifiées du secteur de la construction au Québec. Conçues avec l'industrie, elles sont offertes en classe ou en ligne, selon des horaires flexibles, et adaptées aux besoins des entrepreneurs résidentiels et charpentiers-menuisiers.



Service santé et sécurité au travail

Ce service vous offre des solutions adaptées à vos besoins quotidiens et développe pour vous des outils indispensables en matière de gestion SST. De plus, la bannière Solution Santé Sécurité du service offre des mutuelles de prévention aux petites et aux moyennes entreprises.



Formations

Formation continue obligatoire



L'APCHQ – région du Montréal métropolitain t'offre tout ce dont tu as besoin pour te conformer à l'obligation de formation continue exigée par la RBQ :

Forfaits de formation pré-enregistrée, formations en classe, sujets variés, de quoi pour tous les goûts et à bon prix pour les membres!

Formations pour l'obtention de la licence RBQ



Préparez votre relève avec le programme de formation « Devenir entrepreneur » de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain.

Bénéficiez du tarif préférentiel pour les membres!

Fiers et compétents + ASP + Pro de la paie



L'APCHQ – région du Montréal métropolitain est là pour t'aider dans la formation de tes employés : cours de perfectionnement, préparation à l'examen compagnon pour tes charpentiers-menuisiers, carte ASP, formation sur les paies CCQ etc.



Chers membres, collègues et amis

75 ans d'histoire. Toutes ces années à accompagner les entrepreneurs du Grand Montréal. Une histoire qui a évolué grâce à l'implication des entrepreneurs eux-mêmes qui ont crus et croient encore à la force de l'Association. Merci à tous ceux qui nous ont précédé, ceux qui s'impliquent aujourd'hui et à tous ceux qui continueront à raconter l'histoire de l'APCHQ – région du Montréal métropolitain.

À tous ceux qui nous ont offert leurs vœux, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude pour vos mots chaleureux à l'occasion de notre anniversaire. Votre soutien et vos encouragements ont été une source de grande motivation pour nous tous.

Le cahier souvenir que nous avons créé est un témoignage de notre parcours et de nos réalisations, vos contributions y ajoutent une touche personnelle et précieuse. Vos messages ont non seulement célébré notre succès, mais ont également renforcé notre esprit d'équipe et notre détermination à continuer à exceller.

Merci à chacun d'entre vous pour votre participation et pour avoir rendu cet anniversaire encore plus mémorable. Nous sommes impatients de poursuivre cette aventure avec vous et de réaliser ensemble de nouveaux succès.

Avec toute notre reconnaissance.



APCHQ
Montréal métropolitain

(514) 354-8722

info@apchqmontreal.ca

Bureau d'Anjou :

6850, boul. Louis-H-Lafontaine
Anjou, Québec, H1M 2T2

Bureau de Mirabel :

11700, rue de l'Avenir #102
Mirabel, Québec J7J 0G7

Bureau de Brossard :

9975c, rue de Châteauneuf
Brossard, Québec J4Z 3V6